

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne, Joseph Hanse, 1994, Éditions De Boek - Duculot, 983 p.

par Anne-Marie Benoit

Revue québécoise de linguistique, vol. 24, n° 2, 1996, p. 185-189.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/603120ar>

DOI: 10.7202/603120ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

NOUVEAU DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS MODERNE

Joseph Hanse, 1994, Éditions De Boeck - Duculot, 983 pages

Anne-Marie Benoit
Université du Québec à Montréal

FRUIT DE 60 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, la troisième édition de ce dictionnaire comporte 125 nouvelles entrées (environ 1275 de plus que la première édition) et 1144 modifications ou enrichissements. On doit la parution de cette oeuvre posthume à la détermination de Ghislaine Hanse à poursuivre l'oeuvre de son père et à la collaboration scientifique de Daniel Blampain, collègue de Hanse pendant près de 20 ans. Comme le dit son titre, cet ouvrage, à mi-chemin entre un dictionnaire traditionnel et une grammaire, «retient des difficultés précises concernant le vocabulaire, l'orthographe, la prononciation, la grammaire, les problèmes d'accord ou de construction¹.» Pour illustrer brièvement ce qu'on peut y lire, voici quelques exemples tirés des pages 362 et 363:

«**Épargne**, n.f. reste au singulier dans *Caisse d'épargne*.»

«**Éperdument**, adv. Pas d'accent circonflexe.»

«**Épithète**, n.f. *Une épithète*. Trop souvent employé au masculin.»

«**Éponge**, n.m. (sic) *Un tissu-éponge, des tissus-éponges*.»

«**Équipollé**, adj., **équipollence**, n.f. Deux *l*. Pron. ou non la semi-voyelle.»

Dans cette troisième édition du dictionnaire de Hanse, on retrouve les mêmes qualités que celles relevées par Paul Pupier (1986) à propos de la première édition. Entre autres, Hanse ne se limite pas à y décrire les difficultés d'usage de mots ou d'expressions, il y insère aussi les catégories lexicales et grammaticales². De plus, il ne se contente pas de rejeter certains emplois, avec nuances³, mais souvent il justifie sa position et va quelquefois jusqu'à soulever

¹ Joseph Hanse, Préface de la première édition (1983).

² Cependant, on est surpris de constater l'absence de rubrique pour la conjonction et le nombre.

³ Paul Pupier (p. 323) souligne que Hanse écrit «à éviter», «au lieu de [...] on doit dire», «je déconseillerais plutôt», et d'autres expressions, selon la forme rejetée.

la discussion sur un sujet donné. Par exemple, sous le «**Genre des noms**», aux pages 425 à 427, il fait mention du problème actuel de la féminisation des noms de métiers, fonctions, titres, et des difficultés grammaticales que cela entraîne. À titre d'exemple, au sujet de l'usage avec l'appellation *Madame* de titres non féminisés, il décrit les problèmes d'accord et d'emploi du pronom: *Madame Dupont est un excellent professeur. Il (ou Elle) va malheureusement nous quitter (Il désigne l'attribut un excellent professeur et Elle le sujet Madame Dupont), que l'on peut comparer à: Mademoiselle Dupont est un excellent professeur. Elle va nous quitter pour épouser M. Durand, où l'«emploi d'un pronom masculin deviendrait d'ailleurs ridicule».*

Cette dernière édition s'est enrichie de plusieurs régionalismes autres que les belgicisms: on y a ajouté des formulations propres au Luxembourg à la Suisse, au Canada (ou au Québec⁴). D'ailleurs, l'absence notée par Pupier de l'emploi québécois du féminin pour le nom *job* avait déjà été corrigée dans la deuxième édition (1987):

«**Job**, n.m. (féminin au Canada)...»

Dans la troisième édition, plusieurs ajouts de ce type ont été apportés; ainsi on observe pour la première fois, sous l'entrée «**Autant**»:

«Ne pas dire comme au Québec: [en autant que je le sache].»

Et, sous l'article «**Académicien, académie, académique**», Hanse compare les différents emplois régionaux de *académique*:

«Une autre extension d'emploi (qu'on trouve partiellement en Suisse et au Canada) substitue en Belgique *académique* à **universitaire**. On parle en Belgique d'*année académique* (au lieu d'*année universitaire*), de la *rentrée académique*, du *calendrier académique* [...], de la *liberté académique*. Tandis qu'au Canada, *académique* prend la place tantôt d'*universitaire*, tantôt de *scolaire*, tantôt de *pédagogique*, etc.»

L'auteur n'hésite pas à faire appel à l'analyse grammaticale dans ses explications. Ainsi, il traite aux pages 653 et 654 de la distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal. Il y énumère les différents cas dans lesquels on reconnaît ces formes. Par exemple, la forme adjectivale est identifiable quand «elle est attribut»; quand, «placée en épithète après un nom ou en apposition, elle n'a pas de complément d'objet direct»; ou encore lorsque, «précédée d'un adverbe (autre que *ne*) qui la modifie, elle n'est pas suivie d'un complément d'objet direct». Ailleurs, sous l'entrée «**Infinitif**», Hanse présente une étude approfondie sur le sujet de l'infinitif. Il y explique les cas d'omission du sujet

⁴ Il y a alternance des termes *Canada* et *Québec* dans l'ouvrage, indifféremment l'un de l'autre.

ainsi que l'identification et la forme du sujet exprimé, et la place occupée par celui-ci. Ses explications sont justes et pertinentes, comme le montre cet extrait:

«Si **seul le complément direct de l'infinitif est un pronom personnel**, [...] le sujet est à l'accusatif après le verbe principal (sauf après *faire* et *laisser*); on peut aussi employer *par* devant l'agent, après l'infinitif; le pronom complément se place devant l'infinitif dans le premier cas, devant le verbe principal dans le second: *Ces fleurs, j'ai vu cette femme les cueillir* ou *Je les ai vu cueillir par cette femme.*» (p. 478)

Plus loin, Hanse décrit de façon exhaustive les quatre différentes catégories auxquelles peut appartenir le mot *tout* et les difficultés spécifiques reliées à chacune de ces catégories. Il fait état autant de la prononciation de *tout*, de sa fonction, et de son utilisation dans les expressions figées que de son accord en genre et en nombre. Dans ce dernier cas, il discute, bien entendu, de l'accord exceptionnel de l'adverbe précédant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou un *h* aspiré. Mais il va de l'avant en recommandant d'étendre cette règle à *tout* adverbe devant un nom singulier, comme dans: «*Elle est tout coeur et toute passion*» (p. 884). Ces exemples illustrent le souci de formulation précise et de généralisation des règles qui qualifie l'auteur.

Dans son dictionnaire, Hanse, en plus de décrire les difficultés du français et d'en expliquer les règles de grammaire, nous fait réfléchir sur les différentes avenues du français moderne. Il montre que «l'usage est souvent plus variable ou plus instable que ne le prétendent la grammaire scolaire ou les puristes⁵.» Partisan d'une réforme de l'orthographe, il a approuvé les recommandations de rectification de l'orthographe de 1990, en tant que président du Conseil de la langue française de la Communauté française de Belgique. C'est pourquoi on trouve en addenda de l'ouvrage «Les rectifications de l'orthographe», texte complet du rapport du Conseil supérieur de la langue française sur la question. Ces rectifications, comme on le sait, n'ont malheureusement pas reçu l'approbation de tous les milieux décisionnels et, pour cette raison, ne peuvent être considérées comme admises. Or, dans le Hanse, la nouvelle graphie suggérée est présentée, pour chaque rubrique concernée, comme autre possibilité à la suite de la graphie toujours en vigueur: «**Asseoir** ou **assoir** (Add. III.10H)», «**Gageure** ou **gagëüre** (Add. III.5)», etc. Cet apport, au point de vue informatif, s'avère fort intéressant. Il peut toutefois semer la confusion chez une lectrice ou un lecteur non averti, ou l'induire en erreur, malgré le renvoi à l'addenda. Il aurait été préférable de noter chaque proposition de rectification entre parenthèses plutôt que de la mentionner comme deuxième orthographe permise.

⁵ Joseph Hanse, Préface de la première édition (1983).

Comme cette troisième édition est issue des notes de Hanse prises jusqu'en 1992, les rubriques ne renferment malheureusement pas les nouveaux emplois ajoutés dans le *Petit Robert* de 1993. Ainsi, dans ce dernier, on trouve:

- 1° *Postuler à / pour un emploi*, accepté en plus de *postuler un emploi*;
- 2° *S'inquiéter pour qqn*, qui s'ajoute à *s'inquiéter de qqch.*;
- 3° *S'offrir pour*, aussi acceptable que *s'offrir à faire qqch.*

En ce qui a trait à la mise en pages, l'utilisation judicieuse des divers caractères typographiques et la présentation claire et précise des articles facilitent la consultation du dictionnaire. Les entrées sont mises en relief par un retrait de quelques points de la marge gauche du texte, de même que par l'utilisation de caractères gras, de grosseur supérieure au reste du texte et de fonte particulière. En ce qui concerne les exemples, les citations et les noms de revue, livre, ils sont mis, il va de soi, en italique. Pour les renvois à un autre article, de petites capitales sont utilisées. Les mots ou les expressions sur lesquels l'auteur veut attirer l'attention sont en caractères gras. Les formes non prescrites, elles, sont isolées par des crochets, comme dans l'exemple de *en autant que* mentionné plus haut. Pour ce qui est des guillemets, ils servent principalement à citer des auteurs, et à donner le sens des mots ou expressions comme: "«**prendre garde à** + *infinitif* signifie toujours «veiller à», «avoir soin de»" (p. 423).

On constate par contre une certaine confusion quant à la façon de décrire la prononciation des termes. L'auteur, s'étant servi des crochets pour encadrer les formes interdites, ne les emploie pas pour la transcription des sons, selon l'usage consacré en linguistique. D'ailleurs, il ne se sert pas non plus de l'*Alphabet phonétique international*, système de transcription phonétique conventionnel. La prononciation des mots est donc transcrite de cette manière pour: "«**Addenda** (pron. «Ad-din-da»)», ou encore pour: "**Quiet** [...] Prononciation: «Kyè»"; elle peut aussi être indiquée en partie seulement: "**Ennobler** [...] (pron. «an»)". D'autres fois la prononciation est signalée par l'italique, exemple: "**Jet** [...] (prononcé *djèt*)". Donc pour décrire le même phénomène, la prononciation, Hanse use parfois des guillemets, parfois de l'italique.

Par ailleurs, la clarté fait défaut dans l'organisation de l'information sous l'entrée «**Verbe**» (p. 909-935), où il est difficile de se retrouver. En effet, pour se reconnaître dans les multiples divisions du *verbe*, on doit avant tout en comprendre le système de classement. Bien que l'auteur nous donne à la page 912 un aperçu de la section C (les trois divisions de l'*accord* et les différents points traités y sont énumérés), on s'y perd complètement. Du reste, cet aperçu n'est pas suffisamment mis en évidence typographiquement, ne serait-ce que par l'usage du même type de caractère: la troisième partie, «C. **Cas spéciaux.**», de

la section «C. **Accord.**» est identifiée par la lettre *c* majuscule et par l'emploi de caractères gras pour le titre, comme l'est la section elle-même.

En plus de ces quelques incohérences d'ordre typographique, on observe d'autres manques dans l'organisation de l'information. Ainsi, pour l'accord de *vingt* au pluriel, on trouve la règle non sous l'article «**Vingt**», mais sous «**Cent**», où nous renvoie l'auteur. Pour éviter le va-et-vient d'une rubrique à une autre, il aurait mieux valu répéter la règle à la rubrique de *vingt*. Plus encore, pour savoir si la forme *rencontrer qqn sur la rue* est permise, on n'obtient la réponse ni sous l'article «**Rencontrer**», ni sous «**Rue**», ni sous «**Sur**», mais au septième point sous l'article «**Dans**», où on apprend que ce tour est vieilli et que la forme moderne est *rencontrer qqn dans la rue*.

Mais laissons là ces quelques lacunes, dont la correction ne servirait qu'à peaufiner un ouvrage déjà très impressionnant et qui dépasse de loin tous ses homologues. Le Hanse est devenu au fil des ans un livre de référence dont on peut difficilement se passer et qui répond à plusieurs attentes.

Références

- GREVISSE, M. (1991) *Le bon usage*, Douzième édition refondue par André Goosse, Paris, Éditions Duculot.
- HANSE, J. (1983) *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 1^{re} éd., Paris/Gembloux, Éditions Duculot.
- HANSE, J. (1987) *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 2^e éd., Paris, Éditions Duculot.
- PUPIER, P. (1986) Compte rendu de J. Hanse, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 1^{re} éd. (1983), *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n° 2, p. 321-325.
- ROBERT, P. & coll. (1993) *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.